

Directrice de la publication  
Michèle RIVASI  
Rédaction  
Justine ARNAUD  
Sébastien BARLES  
David DRUI  
Maxime ORHON  
Conception-réalisation  
Sylvie RIVOIRE BRANDAO  
Reprographie  
Imprimerie JALIN



# la lettre de Michèle Rivasi

Députée européenne Europe Écologie Les Verts du grand Sud-Est

## Debout pour inventer demain

Alors que nous les croyions atones et résignés, les citoyens se sont réveillés de la nuit noire dans laquelle nous étions plongés et sont en train de rendre insomniaques les dirigeants de l'ordre libéral-sécuritaire. Le tumulte, le bruit et la fureur ont remplacé les somnifères médiatiques des chantages du « suicide français » et du déclin de la France éternelle couplés aux cures d'austérité. Mais parfois la pilule ne passe pas comme cela fut le cas avec la loi Travail.

Cette résistance, dans un contexte où la terreur djihadiste a frappé après Paris, Nice, Tunis, Bamako, Ouagadougou, Bruxelles, Grand-Bassam... est salutaire. Résister à la terreur et à la stratégie de la peur qui l'a accompagnée, c'est faire preuve d'une résilience capitale pour entamer la grande transition que nécessite un monde qui ne sera plus fondé sur la croissance et le « toujours plus » mais le mieux vivre ensemble, unis dans nos diversités.



« Nous sommes entrés dans une période d'instabilité pouvant faire naître le meilleur, comme le pire »

### HOMMAGE

A Nice le 14 juillet, plus de 80 personnes ont perdu la vie par une attaque d'une lâcheté folle. Mes pensées vont aux victimes et à leurs proches. L'unité nationale sans surenchère sécuritaire doit être la réponse adaptée car, comme le dit si bien Arthur Charles Clarke : « C'est le propre du barbare de détruire ce qu'il ne peut comprendre ».

### VERBATIM

Aimé CÉSAIRE

« Nous ne livrerons pas le monde aux assassins d'aube »

Victor HUGO

« Ne soyons plus anglais, ni français, ni allemand, soyons l'humanité. Il nous reste à abdiquer un dernier égoïsme : la patrie »

### Sommaire

#### MES DOSSIERS CLÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Brexit, Dieselgate, Directive Secret d'affaire	p.2
Tafta, Ceta, Glyphosate, Perturbateurs endocriniens, Iter	p.3
Essai clinique de Rennes, Linky, Étiquetage énergétique, Explosion du prix des nouveaux médicaments	p.4
Débat public sur la vaccination, Dispositifs médicaux	p.5

#### MES ACTIONS

30 ans après Tchernobyl, Cigeo, déchets radioactifs, Areva	p.6
Electro-hypersensibilité, Conférence environnementale, Loi Sapin 2, Cop 21	p.7
Réinventer EELV, Événements sur le terrain	p.8

L'élection présidentielle en Autriche peut préfigurer ce qui nous attend. Maintenant, l'extrême droite est aux portes du pouvoir et peut remporter une élection nationale à la majorité absolue. S'il faut saluer la victoire sur le fil (malheureusement annulée) d'un ancien leader Vert qui a su se placer en dernier rempart d'une démocratie à bout de souffle avec des partis traditionnels ayant co-gouverné ensemble, ce soulagement ne doit pas faire oublier la menace qui plane sur la vieille Europe après le Brexit en panne de projet, en proie à d'énormes crispations identitaires, à une tentation de repli nationaliste, à une gestion calamiteuse du million de réfugiés...

L'Europe centrale est en train d'inventer un nouveau modèle de démocratie autoritaire rompant avec celui d'État de droit qui a permis de rassembler au sein

de la maison commune européenne des États hier en guerre. Initié par la Hongrie de Viktor Orban, ce mouvement réactionnaire a gagné la Pologne, la Croatie, la Slovaquie.

Une épidémie nationale-populiste se répand sur le Vieux Continent et l'Union européenne ne donne aucun signal positif. L'Europe se délite et est emportée dans une tempête qui menace maintenant son existence même.

L'Union bafoue ses valeurs en confiant à la Turquie de l'autocrate Erdogan le soin de garder les frontières de la forteresse qu'elle souhaite ériger contre les réfugiés fuyant les guerres à ses portes.

L'Union s'est perdue dans la globalisation ultra-libérale diluant son identité et son fondement premier : la solidarité entre les peuples comme gage de paix. L'ogre libéral a dévoré la belle Europe

### Un gouvernement passant des renoncements aux trahisons

La dérive libérale et sécuritaire du gouvernement Valls après le 13 novembre le place en fossoyeur de nos valeurs républicaines malgré le vernis républicaniste dont il abuse.

L'exécutif après le drame du 13 novembre aurait dû jouer l'unité nationale et la

solidarité en prenant des accents churhillien et en expliquant que cette menace, si nous montrons une indéfectible cohésion nationale, ne changera rien à nos idéaux. Au lieu de cela, c'est plus la posture vichyste qui a été choisie avec la déchéance de nationalité. Le choix du déshonneur et du renoncement

### Lueurs dans la nuit

L'émergence citoyenne, et Nuit Debout ! notamment, relègue le discours décliniste et néo-réactionnaire des Zemmour

and co en le ringardisant. Nuit Debout et l'occupation des places, la réappropriation citoyenne de l'espace et de la parole

### L'impératif écologique s'impose

Le dernier rapport de l'OMS sur la pollution atmosphérique dans le monde en milieu urbain montre qu'elle est le principal risque environnemental pour la santé, causant plus de 3,5 millions de décès prématurés chaque année dans le monde.

De même, le changement climatique pourrait provoquer plus de 500.000 morts supplémentaires en 2050 dans le monde, du fait des changements d'alimentation et de poids des populations, entraînés

par la baisse de la productivité agricole, indique une étude parue dans *The Lancet* en mars 2016.

Dans ce chaos, l'écologie en mouvement est le nouveau chemin de l'émancipation et de l'autonomie. Des ZAD de Notre-Dame-des-Landes, aux sans terre brésiliens, en passant par l'altermondialiste Vandana Shiva, aux combattants contre l'extractivisme en Amérique latine, les gaz de schiste en Algérie... partout dans le monde la liaison se fait

qui est devenue un Léviathan.

La nouvelle génération a oublié la promesse de paix et de réconciliation des peuples. Pourtant un nouveau récit européen reste à inventer. L'Union européenne dans ce monde en plein chaos et mutation est un espace de régulation des crises capital. Le retour aux vieux États Nations et aux relations inter-étatiques serait une régression phénoménale pouvant ouvrir la voie à de nouvelles guerres nourries par un nationalisme exacerbé.

La résignation des gouvernements à l'ordre libéral-sécuritaire fait également le jeu des nationaux populistes.

face à celui du courage et des Lumières.

La prolongation de l'état d'urgence et le recours au 49/3 pour faire passer la scélératesque loi travail est le symbole de l'isolement d'un pouvoir dans une dérive autoritaire, autiste à la crise sociale et démocratique.

publique est un peu le ventre, le lieu de gestation du monde nouveau face au vieux monde à l'agonie.

entre la lutte pour la justice environnementale et contre les inégalités sociales.

L'urgence est d'inventer en s'inspirant par exemple des sud-américains (Bolivie, Équateur) un modèle de société fondé sur le Bien-Vivre ayant renoncé à la croissance et au productivisme / consumérisme comme horizon absolu. Une société des communs s'appuyant sur une économie plurielle. Ce projet collectif de réenchantement du monde est l'antidote à tous les extrémismes.



# Au Parlement européen - mes dossiers clés



Michèle Rivasi reçue à l'Elysée après le vote des Britanniques

Le Royaume-Uni a choisi de mettre fin à quarante-trois années d'appartenance à l'Union européenne (UE). Nous savons maintenant que l'Europe peut mourir et que les têtes à queue historiques se produisent.

Il est encore impossible de savoir aujourd'hui quelles seront les conséquences de cette « jacquerie par les urnes » nourrie d'un national populisme et d'une xénophobie phénoménale. Cet électrochoc doit réveiller le cœur de l'Europe et ses valeurs fondatrices sinon l'ensemble du continent finira en état de mort cérébrale. Comme le rappelle Edgar

Morin, « une crise peut créer le sursaut créatif mais elle peut aussi créer l'effondrement ».

L'Europe était un rêve, il faut se réveiller pour qu'elle ne devienne pas un cauchemar. Chaque État membre doit prendre ses responsabilités pour renouveler l'espoir insufflé par les pères fondateurs. Et pour ce faire, il faudra revoir le fonctionnement de l'Union européenne, sinon les populismes de tous bords continueront de puiser dans ce terreau fertile qu'est la technocratie européenne et son déficit démocratique. Il est temps d'arrêter la démagogie et d'attribuer à l'Europe les torts des États membres : il n'y a

## BREXIT : transformons la crise en opportunité, refondons l'Union européenne

rien qui fasse plus de tort à l'idéal européen que les égoïsmes nationaux.

La crise de l'Europe est liée à la crise de notre système économique : la solidarité ne coûte pas cher dans une Europe prospère. Mais cette crise a elle-même été aggravée par une crise bien plus grave : celle de notre système moral. Les citoyens européens sont écoeurés de constater chaque jour que rien n'est fait pour desserrer l'étau des lobbies qui ne cherchent qu'à favoriser des intérêts privés. Ils sont lassés de voir que la fraude fiscale reste toujours impunie. Ils sont fatigués de l'Europe de la Troïka, qui, sans aucune légitimité démocratique, étouffe les peuples, en Grèce, en Espagne et ailleurs par des cures d'austérité insupportables.

La conséquence est une peur de l'autre, un rejet des migrants qui prend des proportions effrayantes. Et certains s'amusent à la transformer en haine faute d'avoir le courage de transformer le système qui nous épuise. Ces alchimistes de l'inhumanité ont aujourd'hui une lourde responsabilité dans le renversement des valeurs européennes : nous sommes passés d'unis dans la diversité à punis dans l'adversité.

Car en tant qu'écologistes nous savons bien que les frontières ne protègent pas et que l'espace européen est l'échelon pertinent pour répondre aux grands défis de notre

siècle : le changement climatique, les migrations, la lutte contre les inégalités Nord/Sud, la mutation de l'économie réelle, la spéculation financière...

L'urgence est d'inventer une Europe qui protège dans un monde en plein chaos. Cela passe par la fin de la mise en concurrence des salariés avec la directive des travailleurs détachés, par l'instauration en raison de l'impératif écologique de barrières tarifaires à nos frontières extérieures, par une lutte acharnée contre les paradis fiscaux et les bouleversements climatiques, par le renforcement des politiques de co-développement avec les pays du Sud. L'Europe doit retrouver sa vocation première : celle de créer des solidarités de fait entre les peuples pour éviter à tout prix la guerre.

Une chose est sûre après ce vote des Britanniques : on ne peut plus tricher avec les peuples. La relance européenne doit se bâtir avec les citoyens en favorisant l'émergence d'un espace public à l'échelle européenne, en développant l'initiative citoyenne... Le déni de démocratie doit devenir un lointain souvenir.

L'Europe doit s'armer pour redevenir dans l'imaginaire collectif notre maison commune, aujourd'hui en danger de mort.

C'est ce rêve d'avenir partagé qu'il convient de construire en affranchissant l'UE de sa doxa libérale et de ses dérives bureaucratiques.

## DieselGate

Après les révélations sur les taux d'émission d'oxydes d'azote (NOx) trop élevés par rapport à ce qu'ils auraient dû être, c'est la consommation de carburant des véhicules concernés qui serait cette fois plus élevée que celle indiquée par le constructeur. Une nouvelle qui n'a pourtant rien de nouveau, mais éclaire enfin les pratiques continues de désinformation des consommateurs, au détriment de leur pouvoir d'achat mais aussi des politiques sanitaires et climatiques.

L'écart entre les émissions réelles de CO2 et celles enregistrées lors des tests est croissant depuis des années, c'est un secret de polichinelle. Un rapport de l'International Council on Clean Transportation datant de

septembre dernier confirmait que les écarts entre émissions réelles et émissions affichées explosaient : de 8% en 2001, cet écart est passé à 40% en 2014. Il s'avère même que les voitures les plus gourmandes en carburant sont celles dont les écarts sont les plus grands (jusqu'à 50%).

En plus d'enfreindre la loi, certains constructeurs désinforment et manipulent les automobilistes : la publicité mensongère conduit les automobilistes soucieux d'acheter une voiture en fonction de ses émissions de CO2, et donc sa consommation de carburant. En moyenne, chaque année, un conducteur perdrait 450 euros de son pouvoir d'achat à cause de ces écarts!

Parmi les solutions à mettre en place pour inciter les constructeurs à faire mieux, il faudrait revoir le système de bonus/malus pour l'aligner sur les émissions réelles, afin de décourager les consommateurs d'opter pour des modèles trop polluants. Et disons-le clairement : certaines voitures ne devraient même plus être mises sur le marché. »

Nous devons profiter de ce scandale pour remettre l'industrie automobile à sa place, depuis trop longtemps le chantage à l'emploi a permis aux constructeurs d'obtenir tous les passe-droits qu'ils voulaient. Les États sont complices de la mascarade actuelle, et tous les masques doivent tomber...sinon, un finira tous avec un masque à gaz. Pour



Volkswagen, le tricheur

les écologistes européens, c'est ma collègue Karima Delli qui aura la lourde tâche de faire éclater la vérité dans la commission d'enquête à laquelle elle participe.

## Directive secret d'affaires : suite et « fin »

La directive sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués (secrets d'affaires) contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites a été proposée pour protéger le savoir-faire des entreprises face à des pratiques déloyales, notamment l'espionnage industriel. Il est néanmoins à craindre qu'un tel texte de loi favorise encore plus la culture du secret et le manque de transparence de la part des entreprises.

Combien de scandales sanitaires, environnementaux et humains ont été passés sous silence à cause de l'incapacité des institutions à obtenir des informations classées confidentielles? Ils sont innombrables : des logiciels truqués de Volkswagen au tabac, en passant par l'amiante ou les denrées alimentaires, les scandales sanitaires ne manquent pourtant pas pour démontrer le caractère fondamental de la transparence aussi bien pour les consommateurs que pour le travail scientifique indépendant. Le cas du glyphosate, dont certaines études sont classées secrets d'affaires, est un autre exemple parlant.

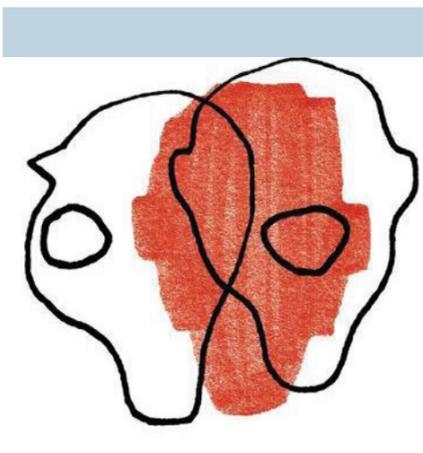
À chaque fois qu'un scandale a éclaté, que l'opinion publique a été informée et que le

législateur a pris les mesures réactives nécessaires, ce fut grâce au courage de quelques lanceurs d'alerte zélés.

Aujourd'hui, ce texte menace la capacité de ces personnes hors du commun à révéler les informations qu'ils étaient censés taire.

Car la question n'est pas de savoir si au bout d'un long procès ils seront acquittés. Non, la question est de savoir si les entreprises n'abuseront pas de cette directive pour ruiner leur vie, détruire leur famille, les empêcher de retrouver un travail et les plonger dans une détresse que peu de gens imaginent. Et dissuader ainsi de futurs citoyens exemplaires de jouer leur rôle.

Les garanties offertes par cette directive pour leur protection ne sont pas suffisantes aux yeux des écologistes. Pour Stéphanie Gibaud, pour Antoine Deltour, pour toutes celles et ceux qui se sont mis en danger pour protéger l'intérêt général, nous avons voté contre la légitimation de la culture du secret et avons exhorté la Commission européenne à publier une directive sur la protection des lanceurs d'alerte. Nous avons d'ailleurs proposé un tel texte le 4 mai dernier.



### DES LIVRES ET L'ALERTE : SALON DU LIVRE DES LANCEURS D'ALERTE À PARIS EN NOVEMBRE

Les 26 et 27 novembre à la Maison des Métallos à Paris aura lieu le second Salon des Lanceurs d'alerte.

Alerte environnementale ou sanitaire, politique ou financière, les lanceurs d'alerte révèlent les dérives des pouvoirs.

Seront présents :

Irène Frachon, Daniel Ibanez, Antoine Deltour, Erri de Luca...



## TAFTA : nous demandons l'arrêt des négociations d'un accord illégitime

En mai 2016, Greenpeace Pays-Bas a rendu publics 248 pages de documents confidentiels concernant les négociations du traité de libre-échange transatlantique (TAFTA, ou TTIP en anglais). Ces révélations ont confirmé les craintes des écologistes, dénoncées de longue date : l'objectif principal du TAFTA est de réduire l'impact des normes de protection de la santé, de l'environnement ou des services publics sur les intérêts des entreprises multinationales.

Ainsi, ces multinationales – qu'elles soient américaines ou européennes – pourraient avoir leur mot à dire en amont (au travers d'un organe de coopération réglementaire) et en aval (au travers du recours aux tribunaux privés d'arbitrage) du processus législatif, afin de favoriser et maintenir leurs intérêts. Au détriment de l'intérêt général, au seul profit des actionnaires : certaines normes contraignantes qu'a su imposer l'Europe aux entreprises deviendraient obsolètes.

Il est à craindre que le retard pris par la Commission européenne sur l'encadrement des perturbateurs endocriniens vienne des négociations actuelles sur le TAFTA. Farouchement opposés au principe de précaution européenne, les négociateurs américains cherchent à limiter son usage en faisant prévaloir l'impact économique des interdictions. Le calcul risques/bénéfices ne viserait donc plus la protection de notre santé, mais le maintien sur le marché de substances dangereuses.

L'opacité des négociations actuelles nous pousse à rejeter ce traité anti-démocratique et à demander l'arrêt des négociations. Notre modèle européen n'est pas à brader, nous continuerons à nous battre pour préserver les valeurs et les normes européennes. Et les améliorer.

## CETA, cheval de Troie du TTIP

Un autre accord transatlantique, l'accord commercial avec le Canada (ou CETA), soulève des préoccupations similaires mais est à un stade plus avancé car il sera bientôt soumis au vote du Parlement européen.

Il y a un vrai piège : si l'accord avec le Canada (CETA) progresse, alors les multinationales n'auront même pas besoin du TAFTA pour imposer leurs règles à notre démocratie, puisqu'elles n'auront qu'à domicilier une filiale au Canada pour faire jouer les règles de l'arbitrage privé.

François Hollande doit mettre fin aux négociations sur ces deux traités. C'est urgent !

## Glyphosate : la culpabilité des États membres et l'insouciance de la Commission européenne

**Faute de majorité qualifiée au sein des États membres contre l'autorisation du glyphosate, la Commission a réautorisé, pour 18 mois de plus, cette substance active de l'herbicide le plus vendu au monde, le RoundUp de Monsanto.**

Il y a parfois de bonnes raisons de critiquer le fonctionnement actuel de l'Union européenne mais cette fois-ci les États membres (pas la France) sont d'une totale hypocrisie. S'ils s'étaient prononcés à la majorité qualifiée contre la réautorisation du glyphosate, la Commission aurait dû interdire cette substance considérée comme un cancérigène probable par l'Organisation mondiale de la Santé. Or, comme trop peu d'États se sont opposés au glyphosate mais qu'il n'y a pas eu de majorité qualifiée non plus pour le réau-

toriser le 24 juin 2016 en comité d'experts, il est revenu à la Commission européenne de trancher en dernier ressort. Les gouvernements nationaux ont donc refilé la patate chaude à l'exécutif européen pour ne rien avoir à assumer, c'est une honte !

Le Commissaire en charge de la santé, Andriukaitis, a donc confirmé le 30 juin que la Commission allait procéder à une « extension technique » de 18 mois de l'autorisation du glyphosate.

En procédant au renouvellement de l'autorisation de cette substance, la Commission refuse de tourner la page de l'agriculture chimique en dépit des dégâts sanitaires qu'elle provoque. En France et en Europe, des agriculteurs produisent déjà sans glyphosate sur des parcelles de plus de 100 hectares. Nous

devons les soutenir massivement et encourager financièrement leurs collègues qui n'ont pas encore osé se tourner vers une agriculture biologique. Ces 18 mois de prolongation doivent être utilisés à bon escient par les États membres pour organiser la sortie définitive du glyphosate. Le message politique doit donc être sans équivoque y compris pour produire un impact sur les investisseurs et l'industrie qui vont devoir s'adapter à ce changement. Les pesticides ne sont pas viables y compris au plan économique. Une étude de 2015 du *Journal of Clinical Endocrinology and Metabolism* estime que les dégâts sanitaires liés à l'exposition aux pesticides atteignent les 120 milliards d'euros par an en Europe. Désastre sur le plan aussi bien économique que sanitaire et environnemental, le glyphosate doit être abandonné !

## Perturbateurs endocriniens : notre combat continue contre le laxisme de la Commission

La Commission européenne avait l'obligation légale de publier des critères de définition juridique des perturbateurs endocriniens avant décembre 2013. Il aura fallu une condamnation inédite de la Cour européenne de Justice en décembre 2015 et la pression des écologistes pour qu'elle présente enfin, le 15 juin 2016, sa proposition. Une proposition bien en deçà de l'enjeu sanitaire que représentent ces substances qui dérèglent notre système hormonal et en contradiction avec les critères de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) malgré ce que prétend le Commissaire à la Santé, Andriukaitis.

La Commission européenne a lamentablement bâclé sa copie. En 2013, les services de la DG Environnement de la Commission avaient déjà préparé un avant-projet pour encadrer les perturbateurs endocriniens.

Avant-projet qui a été mis au placard mais qui établissait clairement que « la définition du terme "perturbateur endocrinien" et des critères pour les identifier devraient être fondés sur les connaissances scientifiques. »

Or, la présentation des critères réalisée le 15 juin dernier s'éloigne de manière honteuse des connaissances scientifiques actuelles. La Commission propose de mettre en place des dérogations au principe de l'évaluation d'une substance sur la base du danger. Ces dérogations permettraient d'évaluer une substance en fonction de « l'exposition » et du « risque » ce qui va totalement à l'encontre de la législation européenne qui défend l'idée de l'évaluation des substances selon le danger intrinsèque qu'elle représente et non pas le risque probable qu'elle pourrait causer. Les notions de « risque » et d'« exposition » sont des absurdités. Une exposition

de même dose au Bisphénol A, par exemple, n'aura pas le même effet sur un bébé que sur une personne adulte. Une dose intermédiaire peut même parfois avoir moins d'effet qu'une dose faible. Et que dire du glyphosate (voir article) lui-même supposé d'être un perturbateur endocrinien ?

De plus, selon la proposition de la Commission, seuls les effets sur la santé humaine pourraient servir de preuve pour classer une substance comme perturbateur endocrinien. Une mascarade qui reviendrait à exclure la plupart des perturbateurs endocriniens de la législation et n'a rien à voir avec la définition de l'OMS comme ose le prétendre le Commissaire Andriukaitis. Nous sommes donc les nouveaux cobayes à venir de l'industrie chimique qui doit se réjouir d'une telle proposition si restrictive et bornée. Une proposition que nous refu-



sons en bloc et à laquelle les écologistes s'opposent fermement au Parlement européen. Dans la hiérarchie des normes qui fondent notre engagement politique, notre santé et notre environnement passent avant les profits de quelques marchands de plastiques et de pesticides.

## ITER : le Parlement européen refuse de cautionner le gaspillage d'argent public

Le Parlement européen a refusé fin avril de voter la décharge budgétaire au projet de fusion nucléaire ITER. Dans leur rapport, les parlementaires s'inquiètent du dépassement des coûts, du retard et de la mauvaise gestion concernant ce projet, et exigent de la Commission et d'ITER qu'ils leur rendent des comptes dans les 6 prochains mois.

La gabegie engendrée par ITER est enfin devenue une réalité pour la grande majorité des eurodéputés. Il était grand temps que le Parlement mette un frein à l'irresponsabilité de

l'agence Fusion for Energy gérant la contribution de l'UE au projet ITER. L'an dernier, la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen avait déjà proposé le rejet de la décharge du budget d'ITER, mais le Parlement n'avait pas suivi en session plénière. Le budget européen alloué à ITER pour la période 2014-2020 a pourtant bien des raisons de susciter toute l'attention des eurodéputés : il s'élève à près de 3 milliards d'euros, plus que le budget initial prévu dans les années 2000 ! Ainsi, le coût d'ITER est passé de 5 à

16 milliards d'euros (pour la seule construction) soit plus de trois fois les estimations de 2006.

Les écologistes alertent depuis de nombreuses années sur les risques et défauts de la fusion nucléaire et, notamment, sur le risque de disruption du plasma, un problème qui n'a toujours pas trouvé de solution. Quand l'impasse technologique rejoint le gouffre budgétaire, il devient nécessaire de prendre ses responsabilités. Et d'arrêter les frais.





## Essai clinique de Rennes : le silence complice des autorités sanitaires françaises et les projets dangereux de l'Agence européenne du médicament

**L'affaire de l'essai clinique de Rennes illustre le manque de transparence de telles procédures. Alors même que l'Agence européenne du médicament s'apprête à les accélérer au détriment de la sécurité des patients.**

Il s'appelait Guillaume Molinet, il est mort le 17 janvier dernier au cours d'un essai clinique à Rennes. Alors que de nombreux éléments troublants révélés par le Figaro, Médiapart et un pré-rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), ces derniers mois montrent que l'essai clinique est entaché

d'irrégularités et de non-dits, les autorités sanitaires traînent des pieds pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Prescrire a évalué 22 médicaments autorisés dans des conditions exceptionnelles et donc par la procédure accélérée en Europe : « 27% de ces autorisations étaient inacceptables,

pour 28% les données étaient insuffisantes, 9% n'apportaient pas de progrès, et seuls 18% paraissaient avoir une utilité minimale et 18% apportaient un progrès notable à certains patients » affirme la revue indépendante.

Ceci n'empêche pas l'EMA de développer depuis mars 2014 un projet qui vise à

accélérer l'accès aux médicaments avec l'intention de l'étendre à plus de traitements. Tout ceci sans consultation du Parlement européen. Ce dernier a donc pris les devants et prépare actuellement un rapport d'initiative sur l'accès aux médicaments, rapport qui sera en discussion dès l'automne 2016.

## Linky : pour des mesures indépendantes

Avec la députée EELV Laurence Abeille, j'ai interpellé ERDF concernant le projet de déploiement des compteurs intelligents dits « Linky ». Prévu par une directive européenne de 2009, transposée en droit français, pour harmoniser le marché intérieur de l'électricité, ils ont pour objectif premier de réguler la production et l'investissement et ainsi mieux réguler les pointes de consommation d'électricité. Par ailleurs, ces compteurs sont présentés au consommateur comme leur permettant de suivre gratuitement leur consommation d'électricité à J-1, de mieux la maîtriser

et donc de permettre une réduction de la consommation d'énergie.

Suite à de nombreuses, mobilisations citoyennes, d'associations de consommateurs, et de leurs interpellations et du refus du compteur par quelques communes, **Nous avons toutes les deux demandé une rencontre à des représentants ERDF, qui a eu lieu le 7 mars à Paris.**

Cette rencontre a permis d'obtenir, au regard des nombreuses interrogations sur les niveaux d'ondes et la nature des fréquences utilisées par Linky, l'accord d'ERDF d'organiser une rencontre avec ERDF, l'ANFR (Agence Natio-

nale des Fréquences), le CRIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Electro Magnétiques) et d'autres laboratoires pour élaborer un protocole de mesures avec les parties prenantes, organiser une campagne de mesures avec les différents laboratoires et publier les résultats obtenus.

Nous nous réjouissons de cette avancée pour la transparence et une meilleure compréhension du fonctionnement du Linky. Ainsi, en fonction des résultats, nous pourrions répondre aux interrogations légitimes sur les ondes émises par le courant porteur en ligne dans l'habitation, par le compteur et le

concentrateur. Il faut être particulièrement vigilant face à l'exposition croissante de la population aux ondes électromagnétiques. Par précaution, je demande d'ailleurs sans relâche à ERDF de permettre aux personnes électro hypersensibles de pouvoir refuser le nouveau compteur.

Enfin, des interrogations persistent sur la protection des données personnelles de consommation, ainsi que sur les pressions subies par les élus locaux ayant refusé le déploiement du compteur Linky. Elles sont pour nous de l'ordre de l'inacceptable et doivent cesser.

## Étiquetage énergétique : les consommateurs devront patienter pour avoir des labels compréhensibles

J'ai été co-rapporteur d'un projet de règlement visant à réviser les règles européennes en matière d'étiquetage de l'efficacité énergétique. En effet, depuis quelques années l'étiquetage de l'efficacité énergétique des biens de consommation est devenu incompréhensible. Alors que l'étiquetage de A à G est communément compris par les consommateurs, ils cohabitent actuellement avec des étiquetages A+, A++ et A+++ pour certains produits, provoquant une incompréhension générale. Qui sait actuellement

que les machines à laver étiquetées A+ sont en fait les moins performantes du marché ?

Personne : il était donc temps d'y remédier. Il faut réviser ces labels rapidement pour faire cesser cette cohabitation entre les nouveaux et les anciens labels, pour revenir rapidement à un étiquetage de A à G. L'efficacité énergétique est le principal pilier de l'Union de l'énergie : les labels ont permis jusqu'ici de réduire fortement notre dépendance énergétique et de faire économiser en moyenne 465€ par an sur les factures des ménages européens.

Malheureusement une coalition de libéraux et de conservateurs a freiné des quatre-fers, préférant privilégier les intérêts de l'industrie... qui elle-même devrait pourtant voir l'innovation comme un facteur de compétitivité et donc d'acquisition de nouvelles parts de marché. Il s'agit maintenant d'accélérer les négociations interinstitutionnelles avec le Conseil pour que la mise en œuvre de ce Règlement ne soit pas retardée une fois de plus : l'urgence climatique n'attend pas, la transition énergétique non plus.

Si le texte reste en l'état la révision des labels existants d'efficacité énergétique devrait débuter entre 2019 et 2023. Alors que certains produits (lave-vaisselle, frigo, lave-linge, télévisions et luminaires) devraient connaître un retour au label A-G, les consommateurs devront attendre avant que l'étiquetage ne s'applique aussi aux chauffe-eau et aux chaudières, qui sont pourtant les plus gros consommateurs d'énergie.



## Explosion du prix des nouveaux médicaments

### METTRE FIN À L'ÉCONOMIE CASINO DES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

En début d'année, 110 oncologues ont lancé un appel pour dénoncer le coût exorbitant des nouveaux traitements anti-cancer alors même que le coût de la recherche-développement diminue. Pour eux, cela remet en cause « l'équité d'accès des patients aux traitements innovants des cancers » et menace de nous conduire, comme cela est déjà le cas avec le traitement contre l'hépatite C le Sovaldi, vers un système de soin de rationnement rompant avec l'égalité d'accès pour tous. 56 médicaments sont déjà commercialisés à un prix public supérieur à 1650 euros la boîte. 70% de ces traitements concernent les traitements contre le cancer. Il faut rappeler que la facture de la politique du médicament est en grande partie responsable du déficit structurel de la Sécurité sociale avec des dépenses qui culminent à 34 milliards d'euros en France quand l'Italie offre les mêmes garanties sanitaires pour une dépense en matière de médicaments n'atteignant que 18 milliards d'euros.

Il est grand temps de répondre au lobbying institutionnel des multinationales de la Big-Pharma et à la faiblesse des moyens de contrôle démocratique dans l'exécution des politiques de

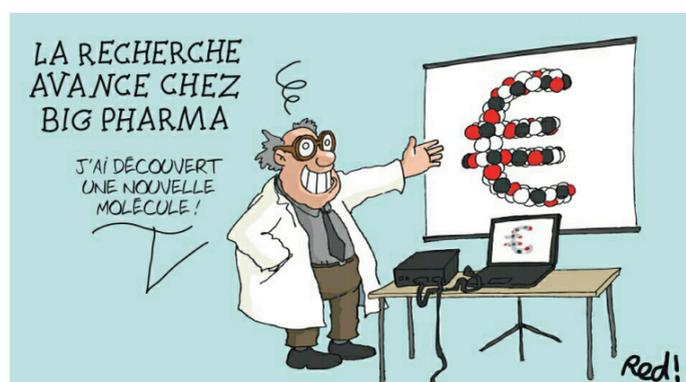
santé publique en remettant les laboratoires à leur juste place : celle d'innover, de guérir et non de nourrir exclusivement et abusivement ses actionnaires en spéculant sur la santé des citoyens et en utilisant l'innovation thérapeutique comme un jackpot financier.

### Stop au pantouflage !

Face au cas de pantouflage qui font florès (le dernier en date et le plus scandaleux étant celui de l'ancien Président de la Commission européenne Manuel Barroso se reconvertissant chez Goldman Sachs) un **renforcement de l'arsenal législatif s'impose avec une prohibition des « portes tournantes »** (interdiction pour un ministre ou un haut fonctionnaire d'exercer dans les X années qui suivent la fin de ses fonctions dans le domaine de compétence afférent) à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays comme au Canada.

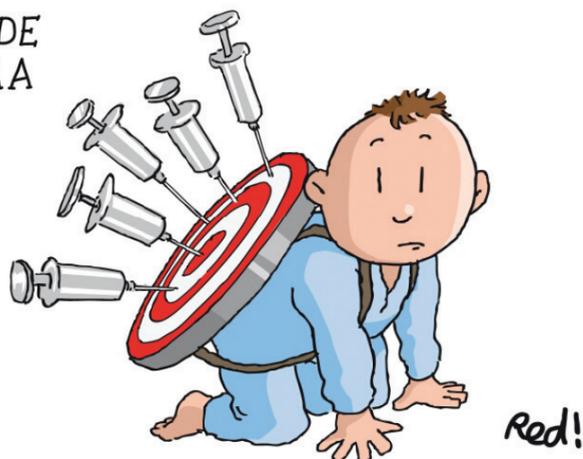
Deux cas récents sont scandaleux dans le domaine de la santé publique : celui de l'ex directrice de la Sécurité Sociale vers le SNITEM (lobby des dispositifs médicaux) et celui de l'ex Ministre Claude Evin, de l'ARS IDF vers le cabinet d'avocats DLA Piper qui conseille Sanofi et Google Health...

Enfin, en nous appuyant sur le récent rapport de la Cour des Comptes, nous aimons un **élargissement des missions de la HATVP à la vérification des conflits d'intérêts dans l'expertise sanitaire**, terrain de « capture scientifique » par les lobbys industriels. Il faut rappeler que 84% des médecins français figurent dans la base transparence avec au moins un avantage financier déclaré en 2014 (source Cour des Comptes). Il n'est plus possible de laisser les médecins s'autoréguler.





UNE CIBLE DE BIG PHARMA



Avec Emmaüs, aux côtés de celles et ceux qui se battent pour une Europe plus solidaire

Débat public sur la vaccination stop à l'intox, place à un vrai débat pluraliste sur les produits de santé et le lobby pharmaceutique

Le Ministère de la Santé organise un pseudo-débat sur la vaccination cette année. Nous dénonçons l'absence d'instances indépendantes dans l'organisation du débat qui ne participera malheureusement pas à réduire la méfiance de nos concitoyens envers la vaccination.

faute de pouvoir disposer d'une information impartiale et indépendante en raison de l'explosion des conflits d'intérêts avec les laboratoires pharmaceutiques.

Par ailleurs, un nouveau scandale est en train d'éclorre nécessitant une stricte application du principe de précaution. Les professeurs Montanari et Gatti ont en effet montré que l'ensemble des vaccins seraient pollués par des micro et nano particules de métaux - c'est-à-dire des poussières solides - qui peuvent être pathogènes du fait de leur caractère bioaccumulable, et dont l'agressivité est inversement proportionnelle à leur taille. Ces particules seraient à l'origine de

maladies graves (inflammations chroniques, cancers, diabète...), accentueraient les risques de stérilité masculine et pourraient être responsables de fausses couches et de malformations nombreuses.

C'est la teneur de l'amendement que nous avons fait voter en tant que groupe Verts / ALE en commission Santé et Consommation fin 2014. J'ai également écrit à l'Agence européenne du Médicament (EMA) et à l'Agence nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) pour demander la transparence absolue quant à la présence de ces particules toxiques dans les médicaments et les vaccins mis sur le marché.

Il faut faire preuve de vigilance face à cette question qui s'ajoute notamment à celle des sels d'aluminium utilisés comme adjuvants dans les vaccins et aux graves effets secondaires générés suite à des injections des vaccins Méningitec et Gardasil.

Dans le cadre de l'opération Mains Propres sur la Santé, nous avons proposé d'organiser une conférence citoyenne sur l'ensemble des produits de santé dans le but de restaurer la confiance et de trouver les moyens de limiter l'influence de l'industrie pharmaceutique en matière de santé publique.

Dispositifs médicaux : des améliorations malgré tout

La nouvelle législation européenne sur les dispositifs médicaux a été finalisée à la mi-juin. Des améliorations ont été mises en place mais l'essentiel manque sur les dispositifs médicaux implantables.

devront être indépendants et publier leurs déclarations d'intérêts.

Nous nous sommes aussi farouchement battus pour créer au niveau européen un système d'assurance en responsabilité civile pour que les entreprises qui fabriquent des dispositifs médicaux aient l'arsenal nécessaire pour couvrir financièrement d'éventuels dommages subis par un patient. Nous n'avons pas obtenu que le mot « assurance en responsabilité civile » soit clairement inscrit dans la législation, en revanche, les fabricants devront bien mettre des mesures en place

pour couvrir financièrement un patient qui a subi un dommage du fait d'un produit défectueux. Une petite victoire quand on sait les difficultés que connaissent les femmes qui se voient implanter des prothèses PIP pour se faire indemniser par l'assurance Allianz.

Des avancées ont aussi été permises sur la transparence : un système d'identification unique sera mis en place pour une meilleure traçabilité des dispositifs médicaux dans l'UE et une base de données publique (Eudamed) sera aussi créée. Celle-ci devra comprendre la publication des résumés des essais cliniques

qui devront être présentés de manière accessible au grand public.

De même, la proposition de la Commission de réduire les risques liés à la présence de substances cancérigènes, reprotoxiques et mutagènes dans les dispositifs médicaux invasifs était très vague. Nous l'avons améliorée en actant que ces dispositifs ne pourront contenir plus de 0.1% de substances cancérigènes et qui sont des perturbateurs endocriniens s'il existe des alternatives. Un bon début même si nous les Verts aurions voulu les interdire purement et simplement.



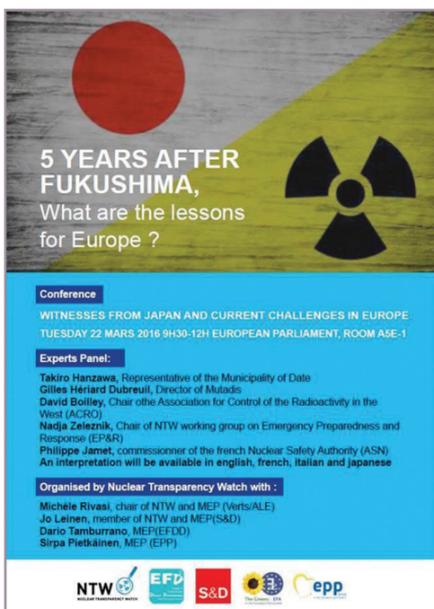
Le Commissaire à la Santé Andriukaitis ou la peur des industriels de la chimie

Notre commissaire européen à la Santé, Vytenis Andriukaitis a fait preuve de très peu de courage ces derniers mois face à Monsanto et consorts.

Au lieu d'imposer, comme le prévoit la loi, que les industriels publient toutes les études sur le glyphosate, il se contente de les leur demander cordialement par courrier comme s'il demandait une faveur. Nous attendons de lui plus de courage face au lobby de la chimie.»



## Mes actions



### 30 ans après Tchernobyl et la naissance de la CRIIRAD

Le 25 avril à Paris nous avons rendu un hommage aux victimes de Tchernobyl et je me suis rendu fin mai aux 30 ans de la naissance du premier laboratoire indépendant de mesure de la radioactivité à Valence auquel j'ai largement participé.

Le 26 avril 1986 à Tchernobyl en Ukraine, l'augmentation incontrôlée de la puissance du réacteur n°4 de la centrale Lénine conduit à la fusion du cœur, provoquant une explosion libérant d'énormes quantités d'éléments radioactifs. Ce tragique accident nucléaire mobilise des milliers de « liquidateurs », « chair à neutrons » sacrifiés pour tenter d'éteindre l'incendie et provoque le déplacement de plus de 250 000 personnes.

L'ONU considère que ce sont 9 millions d'adultes et plus de 2 millions d'enfants qui souffrent des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

L'Académie des sciences de New York dans un récent rapport estime que 985 000 personnes sont décédées suite à la catastrophe de Tchernobyl.

30 ans après, malgré la multiplication des cancers, des maladies de la thyroïde et des malformations congénitales, l'opacité et la désinformation continuent et le réacteur éventré demeure plus que jamais une menace avec un sarcophage qui souffre de plaies béantes.

En France, des milliers de personnes ont également été victimes de l'accident (le

nuage ne s'est pas arrêté à la frontière) sans aucune reconnaissance des pouvoirs publics et l'État ne reconnaît toujours pas avoir menti au mépris de la protection sanitaire des populations. Comme nous le recommandons nos voisins européens, il est urgent d'arrêter les centrales nucléaires les plus anciennes (Fessenheim, Bugey et Tricastin) et d'abandonner les chantiers de l'EPR et d'ITER. Or, le gouvernement a décidé en début d'année de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires, faisant ainsi courir encore plus de risques aux Européens et retardant le développement des filières d'énergies renouvelables et de la maîtrise de la demande énergétique.

### Cigéo – Déchets radioactifs le stockage en couche géologique profonde empêchera la réversibilité

Pendant des décennies, l'industrie nucléaire nous a assuré qu'elle trouverait une solution au principal problème qu'elle génère : les déchets radioactifs. Si la recherche sur la transmutation donnait un jour des résultats, il faudrait pouvoir récupérer les déchets hautement radioactifs. Mais l'objectif de stockage en profondeur contrevient à cette possibilité. Pour cette raison majeure – et d'autres – les écologistes s'opposent au projet Cigéo

à Bure. La question que nous devons nous poser n'est pas de savoir comment cacher à moindre coût sous le tapis terrestre ces déchets dont personne ne veut dans son jardin. Non, nous devons réfléchir aux risques à long terme d'un tel enfouissement en profondeur (500 mètres). L'exemple de la décharge Stocamine de déchets ultimes (Alsace) nous démontre que le stockage en profondeur n'a rien de réversible : en cas

d'incident, il devient impossible de récupérer les déchets, au risque inéluctable de contaminer la nappe phréatique. Les écologistes ont toujours milité pour le stockage en surface ou en sub-surface (couches superficielles à quelques mètres sous terre). En sécurisant ainsi les déchets radioactifs, nous garderons une meilleure maîtrise de leur devenir.

#### CONFLITS D'INTÉRÊTS ET NUCLÉAIRE UN CAS D'ÉCOLE

Le député Christophe Bouillon, président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs a été nommé fin juin rapporteur d'une proposition de loi sur l'enfouissement des déchets radioactifs avec l'aval du déontologue de l'Assemblée. Cette situation est aberrante et la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique devrait être seule compétente pour empêcher ce type de dérive.

### Areva : d'anomalies en falsifications, le dangereux déclin de la filière nucléaire française

L'audit mené après la découverte d'une « anomalie » sur la cuve de l'EPR de Flamanville a révélé des falsifications dans les dossiers de fabrication des composants nucléaires sur le site d'Areva au Creusot.

L'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) n'avait été informée qu'en 2015 des anomalies dans la cuve, par un document d'Areva datant de... 2010 ! L'entreprise la moins rentable de France avait donc sciemment dissimulé ces informations à l'ASN, alors même que l'en-

semble des pièces des cuves des réacteurs français ont été construits dans la même usine du Creusot.

Ce que révèle cette affaire c'est un défaut générique de la culture de sûreté nucléaire de la part d'Areva : il est plus facile aujourd'hui pour l'entreprise de parler de fraudes cachées que de négligences volontairement couvertes, c'est le meilleur moyen de se disculper quand on a menti. Le gouvernement français doit donc aujourd'hui faire toute la lumière sur

cette affaire. Et ce d'autant plus qu'il a publié un arrêté le 3 janvier dernier prévoyant la possibilité, pour un fabricant, de demander à l'Autorité de sûreté nucléaire une dérogation afin d'autoriser l'utilisation d'un équipement n'ayant pas satisfait à l'ensemble des exigences essentielles de sécurité en cas de « difficulté particulière ». J'ai d'ailleurs saisi la Commission européenne à ce sujet.

Le dossier noir du nucléaire français ne cesse de s'épaissir, le gendarme du nucléaire doit-

il se transformer en brigade anti-criminalité ? La situation est inquiétante car les risques d'accidents sont pris en compte sur la base du bon fonctionnement des composants des réacteurs : les défauts révélés remettent donc en cause la sûreté nucléaire française de manière globale.



## Colloque à l'Assemblée Nationale sur l'électro-hypersensibilité

Le 11 février 2016, j'ai organisé un colloque à l'Assemblée nationale avec la députée écologiste Laurence ABEILLE au sujet de la reconnaissance de l'électro-hypersensibilité.

Plus de 300 personnes étaient présentes, et des personnalités de grande qualité sont intervenues tant sur les aspects recherche (le Pr Belpomme de l'Artac, le Pr Le Ruz du CRIIEM), médicaux (Dr Collomb, Dr Biboulet) que sur les aspects juridiques (Maître

Cachard, Maître Terrasse). Deux femmes électrohypersensibles ont témoigné, ainsi qu'un conjoint, d'électro-hypersensibilité.

Malheureusement, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, malgré une invitation très en amont, n'a pas souhaité conclure ce colloque... ceci montre bien que ce sujet majeur de santé publique ne préoccupe pas l'État, alors que, sur le terrain, des personnes souffrent et sont reconnues handicapées par des Maisons

départementales des Personnes handicapées du fait de leur électro-hypersensibilité...

Un appel, avec comme premiers signataires des médecins et professionnels de santé, a été lancé lors de ce colloque pour qu'enfin les choses changent sur ce sujet !

Il peut être consulté et signé sur ce site : <http://chn.ge/1TJLjhx>

Dans un rapport d'expertise sur l'exposition aux radiofréquences et la santé des enfants, publié ce vendredi 8 juillet, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pointe du doigt « des effets possibles sur les fonctions cognitives et le bien-être », et préconise « un usage modéré et encadré » de ces technologies.

### Initiative citoyenne européenne sur les électro-hypersensibles

En janvier 2016, j'ai réuni des représentants d'associations de plusieurs pays européens afin de retravailler sur le projet d'initiative citoyenne européenne sur l'électro-hypersensibilité.

Le principe ? se mettre d'accord sur un texte de pétition, qui, s'il réunit 1 million de signatures de citoyens d'au moins 7 États membres différents en un an permettra de saisir la Commission européenne de cette question

Beaucoup de travail a été fait pour se mettre d'accord sur un texte et les associations européennes continuent d'échanger régulièrement sur ce projet d'ampleur.

## Boycott de la conférence environnementale

Le gouvernement n'en finit pas de trahir ses promesses et de tourner le dos à l'urgence écologique.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé fin avril de boycotter la conférence environnementale.

La dernière trahison est le report de la loi de programmation pluriannuelle de l'énergie remise aux calendes grecques alors que la loi de transition énergétique, aurait du engendrer l'enclenchement de la fermeture de 5 à 8 réacteurs nucléaires d'ici 2018 et de 19 à 24 fermetures supplémentaires d'ici 2023.

Encore une fois, après le bel accord diplomatique obtenu à Paris lors de la conférence climatique, le Président de la République continue de négliger la question environnementale et celle de la transition énergétique. Ce n'est pas cet ersatz de concertation annuelle dans des formes dépassées qui vont réconcilier les français et le peuple de l'écologie avec la politique. Nous en avons assez d'écouter de beaux discours mais de désespérer des actes qui ne suivent pas.

Nous ne voulons plus en tant qu'écologiste être les cautions de cette mascarade pseudo-

démocratique. Les conférences environnementales ne servent à rien. Nous ne serons pas ceux qui applaudissent les dirigeants qui nous ont conduit au chaos écologique engendré par la crise climatique, la sixième extinction de la biodiversité, l'explosion des catastrophes industrielles et sanitaires (selon le dernier rapport de l'OMS, 23% des décès dans le monde sont dû à notre environnement), la raréfaction des ressources naturelles et de l'eau, le productivisme et l'extractivisme entraînent l'artificialisation des sols et l'accaparement des terres cultivables.



Suite à la sortie de son livre, j'organise une conférence au Parlement européen le 19 octobre avec le Pr. Belpomme

## Loi SAPIN 2 : encore un effort dans la lutte contre la corruption et pour la transparence dans la vie publique

Alors que l'AP-HP et son directeur Martin Hirsch souhaitent assainir les « liaisons dangereuses » entre l'industrie pharmaceutique et les médecins, notamment dans les domaines de la formation et de la recherche clinique, et où la Cour des Comptes juge inefficace les dispositions de la loi Bertrand pour lutter contre les conflits d'intérêts dans le domaine de la santé publique, le gouvernement a présenté au Parlement une nouvelle loi contre la corruption et pour la transparence de la vie économique.

On peut saluer la volonté de ce texte de s'attaquer à un fléau qui sape nos fondements républicains et la notion d'intérêt général qui doit présider à toute décision publique : le règne de l'opacité et des conflits d'intérêts dans l'espace public.

Le projet de loi Sapin 2 doit permettre de créer une agence de lutte contre la corruption, un registre public des lobbies pour encadrer leurs activités et protéger les lanceurs

d'alerte. Voilà de louables intentions devant être précisés lors de l'examen de ces dispositions au Parlement.

Trois dispositions font controverse pour les spécialistes de la lutte anti-corruption :

La possibilité (initialement évoquée) pour les entreprises de transiger avec la justice dans les cas de corruption par des « conventions de compensation d'intérêt public » est une entrave au bon fonctionnement de la justice.

◦ L'absence d'un reporting, pays par pays, public pour l'ensemble des entreprises françaises dans tous les territoires où elles sont présentes ; or, celui-ci favoriserait une transparence indispensable dans la lutte contre l'évasion fiscale.

◦ La non obligation de créer un registre des bénéficiaires effectifs des sociétés, nécessaire afin de lutter contre l'opacité des sociétés et des trusts.

De même, nous regrettons que la loi n'aille pas plus loin :

◦ En garantissant par la création d'un pôle d'expertise publique l'indépendance de l'information nourrissant la décision publique à un moment où la législation devient de plus en plus technique, s'appuyant sur des « sachants » jonglant souvent entre intérêts publics et privés ;

◦ En prévenant les conflits d'intérêts en empêchant le « système des portes tournantes » par la mise en place d'un sas de plusieurs années pour empêcher le passage de hauts fonctionnaires, d'élus ou de membres de cabinets ministériels vers le secteur privé. Le Canada a récemment montré l'exemple en votant une loi empêchant à tout « titulaire d'une charge publique désignée » d'exercer des activités de lobbying auprès du gouvernement du Canada durant une période de 5 ans après avoir quitté ses fonctions. La Haute Autorité pour la transparence de

la vie publique pourrait jouer ce rôle de contrôle avec un champ de mission élargi ;

◦ En renforçant les incompatibilités d'exercice d'une fonction électorale avec certaines activités professionnelles de conseil ou d'avocat d'affaires. Le cas de Jérôme Cahuzac en matière de mise sur le marché et de remboursement de médicament est parlant en l'espèce.

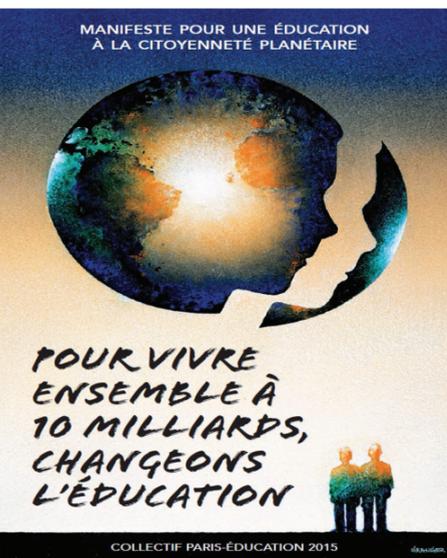
(...)  
Nous avons besoin d'un renforcement de notre arsenal législatif (au niveau national comme européen) et des autorités indépendantes pour éviter les dérives actuelles d'emprise des lobbys industriels sur la décision publique par une capture scientifique et réglementaire. Les parades démocratiques existent à l'instar de la contre-expertise citoyenne et de la co-élaboration des politiques publiques. C'est aussi par là que nous répondrons à la crise démocratique actuelle qui fait le lit du national-populisme.

## COP21 : manifeste pour une éducation à la citoyenneté planétaire

Aujourd'hui, l'avenir de la vie sur notre planète entre dans une période d'urgence : l'humanité saura-t-elle développer et mobiliser les facultés nécessaires pour affronter les menaces mortifères qu'elle a elle-même provoquées ? Il semble que ce soit encore possible mais il est légitime de douter de notre stratégie pour y parvenir : notre civilisation a toujours parié sur le progrès technique, pas assez sur l'intelligence collective.

Voltaire disait à juste titre : « L'éducation développe les facultés, mais ne les crée pas ». Soucieux de l'avenir de l'humanité sur une planète aux ressources aussi indispensables que limitées, notre collectif Paris-Éducation 2015 a compris qu'il ne suffisait plus de poser la question « Quelle planète allons-nous laisser à nos enfants ? », mais qu'il était dorénavant indispensable de répondre à l'autre question « Quels enfants allons-nous laisser à notre planète ? ».

Alors que la COP21 visait à définir des objectifs quantifiables dans la lutte contre le changement climatique, elle a fait l'impasse sur les moyens d'y parvenir. Pour nous, il est impératif de favoriser le changement des comportements individuels et collectifs. Pour y parvenir nous devons revoir nos valeurs et notre système éducatif, redonner du sens à la communauté humaine en remettant entre ses mains les moyens d'agir.



## Réinventer EELV en rassemblant le peuple de l'écologie autour d'une plateforme de la transition

Dans un contexte de sinistrose et de désignation généralisée, l'écologie politique est en errance et en friche, sans cap ni boussole, et aujourd'hui orpheline de celui qui aurait pu rassembler toutes les composantes de l'écologie en mouvement, Nicolas Hulot.

Or, dans les régions et sur l'ensemble des territoires des élus écologistes, des citoyens, des collectifs, à l'instar d'Alternatiba, d'Enercoop ou des AMAP, inventent les chemins de la transition écologique, de la société du « Bien vivre » face à la tyrannie du « toujours plus, toujours plus vite » permettant le développement de l'économie du lien et du partage, le maintien des terres fertiles, le développement des énergies renouvelables et des transports collectifs en passant par les programmes d'isolation thermique des bâtiments, la facilitation des circuits courts rapprochant producteurs et consommateurs...

Après l'échappée belle de 2009/2011 et malgré l'engagement constant de ses militant/es, notre parti n'est plus perçu comme un recours crédible par les français/es.

L'écologie politique retrouvera son sens d'existence en fédérant l'ensemble des acteurs qui, à tous les échelons territoriaux, participent à la transformation écologique et sociale de nos territoires ;

en faisant le pari de l'intelligence collective autour de la co-élaboration d'un projet de société répondant aux attentes des citoyens en permettant de recréer du commun ; en créant un imaginaire rompant avec les discours déclinistes, rances et passésistes ; en reparlant au bon côté de l'humanité, sans flatter les bas instincts mais en cherchant la sensibilité et le bon sens des hommes en évoquant notamment l'avenir des générations futures ; en allant puiser dans les milliers d'initiatives laboratoires qui fleurissent tout en montrant que la métamorphose écologique peut rendre heureux.

Sur le plan des idées, les écologistes ont été les sherpas de la parité, de la lutte contre le cumul des mandats, du combat pour l'instauration d'un revenu de base... L'expertise acquise dans les institutions a parfois transformé les écologistes en de bons techniciens oubliant le changement de paradigme que nous portons. Sur le terrain des idées, la place des écologistes est de revisiter nos principes républicains cardinaux et d'inventer les outils pour une transition écologique de la société.

Il convient en fait de retrouver l'esprit de 2009 d'Europe Ecologie, celui de l'imagination au pouvoir, qui sous la houlette de Dany Cohn-Bendit et de la richesse de la biodiversité de l'équipe avait permis

de rassembler l'ensemble de la famille des écologistes, unie dans sa diversité.

Cela passe par l'organisation dépassant largement le cadre d'EELV dans une démarche collaborative et horizontale dès cet automne, d'une Agora écolocitoyenne réunissant tous les acteurs de l'écologie et du bouillonnement citoyen (de Nicolas Hulot à Pierre Rabhi en passant par Corinne Lepage, Utopia, Alternatiba, Génération Cobayes, les ONG...) dans le but d'être la voix des défenseurs de l'environnement, des sans-voix, de ceux qui luttent contre les grands projets inutiles, des lanceurs d'alerte et des défenseurs des Biens communs. Mais d'être aussi le mouvement des solutions, de ceux qui inventent et expérimentent pour la mutation écologique et solidaire du nouveau monde, celui de la sobriété heureuse.

Cette idée de dépassement de notre appareil partidair vers un mouvement plus collaboratif et horizontal passe par la relance de l'idée de la coopérative en soutenant des espaces ouverts et expérimentaux d'innovation sociale, écologique et démocratique. Cette coopérative doit être l'espace pour « politiser la société civile et civiliser la politique », une ruche d'idées et une pépinière de projets portés par des élus, des entrepreneurs, des artistes, des associatifs, des ONG, des collectifs...



A Barjac avec de nombreux élus et citoyens pour continuer à dire NON au gaz de schiste !



Lors d'un débat sur l'agriculture biologique à Aubenas !



Nous avons accueilli Damien Garême, le Maire de Grande Synthe, qui a créé un camp d'accueil de réfugiés dans sa ville



Visite du Lycée Montplaisir de Valence à Strasbourg



Avec le professeur Ponchon contre les maladies inflammatoires de l'intestin



En mission parlementaire à Lampedusa, j'ai rencontré des réfugiés en provenance de pays comme le Soudan

## Événements sur le terrain

Toujours sensible au lien constant à construire entre l'Europe et le territoire, j'essaie au maximum d'être présente sur le terrain, pour rencontrer les citoyens, participer à des événements et à des émissions de radios associatives. Voici un petit florilège des actions auxquelles j'ai participé ces derniers mois.

Marseille, Valence, Bourg en Bresse, Saint Antonin du Var... et bientôt Lyon, j'ai présenté mon dernier livre, co-écrit avec le pharmacien

Serge Rader et l'ancienne juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy dans plusieurs communes.

J'ai aussi sillonné le territoire du Sud-Est pour participer à plusieurs événements :

- ◊ Festival des Souffleurs d'Avenir à Biot (06)
- ◊ Commémoration des 5 ans de Fukushima et 30 ans de Tchernobyl à Grenoble (38)
- ◊ Anniversaire des 30 ans de la création de la CRIIRAD à Valence (26)

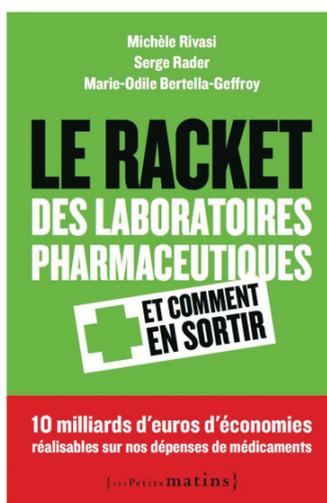
◊ Débat sur l'agriculture biologique à Aubenas (07)

◊ Débat sur ce que l'Europe fait pour notre santé à Nice (06)

◊ Participation au Salon Primevère à Lyon (69)

◊ participation à la manif contre le gaz de schiste à Barjac (30)

◊ participation au Festival Ecologie au quotidien de Die (26)



Toujours en librairie ! Pour organiser des séances de dédicaces, contactez le bureau !

Mobilisation citoyenne contre les OGM et pour l'étiquetage obligatoire !



## CONTACTS

Michèle RIVASI  
www.michele-rivasi.eu  
michele.rivasi@europarl.europa.eu

BRUXELLES : David DRUI,  
Maxime ORHON,  
Parlement européen, rue Wiertz 60  
B-1047 Bruxelles / +(32) 2 284 53 97

Sébastien BARLES,  
relations presse,  
06 75 00 63 31

VALENCE : Justine ARNAUD  
9, rue du Champ de Mars 26 000 Valence  
04 75 60 32 90 / 06 37 15 76 56  
justine.arnaud@michele-rivasi.eu



Les Verts | Alliance Libre Européenne  
au Parlement européen